PROCEDURE DEMANDE DE VISA POUR LA CHINE

ETAPE 1
Aller sur le site internet officiel : www.actions-visas.com

ETAPE 2
- "Choisissez votre destination"
- Mettre "Chine"

ETAPE 3
Cliquer en bas de la page : "formulaires à télécharger".

ETAPE 4
Imprimer le dossier et remplissez-le en Français.

ETAPE 5
Comment remplir le formulaire ?

- Dans la section 2 : bien cocher "tourisme"
- Les frais de voyage : bien indiquer SILC – 32 rempart de l'Est – 16000 Angoulême – 05 45 97 41 66 – Personne à contacter : Jean-Luc Maury-Laribière.

ETAPE 6
Nous vous joignons une attestation de voyage et une attestation d'hébergement afin de bien compléter votre dossier.
Pour les autres documents nécessaires, la liste est indiquée sur le site.

ETAPE 7
Tarif
- Visa Touriste : 106,00 € en 2015.